



Chez Sébastien Dupont
40 Route de Bérardier
38200 Jardin

Cher(e) adhérent(e)

Si tu souhaites être parmi nous pour la saison 2016-2017 pour pratiquer des activités de pleine nature dans notre belle région et profiter de la bonne ambiance du groupe, nous t'invitons à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous, en précisant l'activité et l'assurance souhaitée, et à joindre le règlement du montant correspondant à l'ordre de **Nature Rand'Eau Haut Oh !** sans oublier ton certificat médical.

(À remplir lisiblement)

BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Date de naissance :

N° de licence FSCF si déjà inscrit dans une autre association pour l'activité :

Licence FSCF	13,00 €	
Adhésion activité randonnée seule - adulte	15,00 €	
Adhésion activité randonnée seule – moins de 18 ans	8,00 €	
Adhésion marche nordique (randonnée offerte)	50,00 €	
Assurance mini	1,90 €	
Assurance midi	3,75 €	
Assurance maxi	5,50 €	
TOTAL		

Licence obligatoire sauf si tu es déjà membre d'une autre association affiliée à la FSCF

Cocher une activité

Cocher le niveau d'assurance choisie selon les garanties décrites au verso du dossier

Calculer le total

Avez-vous une assurance personnelle ? Oui Non

Mode de règlement : chèque ou espèces

Droit à l'Image : j'autorise le Club à publier des photographies ou des vidéos le concernant prises lors des activités du Club : oui non

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'y conformer.

Le

Signature :



TABLEAU DES GARANTIES DU CONTRAT N°467556304

NATURE DES GARANTIES	MONTANT EN EURO	FR
RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE		
Tous Dommages corporels, Matériels et immatériels confondus <i>(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)</i>	9 000 000 € par année d'assurance	Néant
Dont : - Dommages corporels - Dommage matériels et immatériels consécutifs confondus	9 000 000 € par année d'assurance 1 200 000 € par année d'assurance	380 €
DÉFENSE ET RECOURS	Inclus dans la garantie mise en jeu 20 000 € par litige	Seuil d'intervention : 380 €

INDEMNITES CONTRACTUELLES SUITE À UN ACCIDENT CORPOREL

SUIVANT OPTION CHOISIE

	1 « mini »	2 « midi »	3 « maxi »	FRANCHISES
1/ DÉCÈS	13 000 €	19 000 €	39 000 €	NEANT
2/ INCAPACITÉ PERMANENTE (de 5% à 100% sur)	25 000 €	37 000 €	77 000 €	Seuil 5%
3/ INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (par suite d'arrêt de travail)	NEANT	12 €	23 €	4 jours
4/ FRAIS DE TRANSPORT, DE RECHERCHE ET/OU SAUVETAGE	1 550 €	2 300 €	3 100 €	NEANT
5/ FRAIS D'OPTIQUE (par bris)	250 €	350 €	500 €	NEANT
6/ FRAIS DE 1 ^{ère} PROTHÈSE DENTAIRE (par dent)	250 €	350 €	500 €	NEANT
7/ FRAIS DE TRAITEMENT COMPLÉMENTAIRE	- 200 % des remboursements des régimes sociaux -			NEANT
8/ FORFAIT HOSPITALIER	- selon règlement -			NEANT
9/ LOCATION DE PROTHÈSES OU APPAREILLAGES	160 €	160 €	160 €	NEANT
10/ FORFAIT MÉDECINE DOUCE <small>* par séance avec maxi 2 séances /an</small>	50 € *	50 € *	50 € *	
ASSISTANCE / RAPATRIEMENT	VOIR DÉTAIL GARANTIE			

CERTIFICAT MEDICAL

**Je soussigné(e)..... Docteur en médecine,
après avoir examiné ce jour (date)/...../.....**

Madame ou Monsieur

Né(e) le/...../.....

**Certifie après examen que son état de santé actuel ne présente pas de contre-indication clinique à la
pratique du ou des sports suivants : randonnée pédestre / marche nordique (rayer la mention inutile).**

Signature et cachet obligatoires